

Exposé de M. Pierre VINARD, Inspecteur général de l'Éducation nationale.

Chères et chers amis,

C'est vraiment un plaisir d'être parmi vous pour cette 29ème journée du français des affaires et du Mot d'Or. Je n'oublie pas en effet que j'ai eu l'honneur d'être distingué deux fois par le Mot d'Or, la dernière fois ici même d'ailleurs pour un modeste dictionnaire économique où nous nous étions attachés avec mon co-auteur à utiliser la terminologie francophone. Ma présence est aussi l'occasion de saluer deux collègues inspecteur et inspectrice : Laurence Cousin, IA-IPR d'économie et gestion dans l'académie de Paris, et nouvelle présidente de l'APFA, et Jean-Marcel Lauginie, IA-IPR honoraire de l'académie d'Orléans-Tours, qui a œuvré pendant tant d'années pour la promotion de la terminologie francophone des affaires dans l'éducation et la formation, et cela à de multiples titres.

Le thème de mon intervention est « l'enseignement de l'économie et gestion, un bonheur pédagogique et terminologique ». Je vais essayer de montrer en effet comment notre démarche pédagogique en économie et gestion est étroitement liée à la connaissance, la compréhension et l'usage du vocabulaire des affaires, et en particulier des mots forgés dans le cadre de la Francophonie.

Nous avons le privilège d'enseigner dans les séries tertiaires de lycée, qu'elles soient professionnelles ou technologiques, des matières qui ne sont pas dispensées en collège et que découvrent les élèves à cette occasion : l'économie, le droit, le management, les sciences de gestion. Le premier travail de l'enseignant est donc un travail sur le vocabulaire de ces disciplines dont les élèves n'ont qu'une très vague idée, quand celui-ci n'est pas totalement travesti par les médias ou encore par les réseaux sociaux.

Les mots de l'économie et gestion constituent donc les briques d'une maison qu'il s'agit de construire avec les élèves. Et évidemment il n'y a pas de maisons qui tiennent si les matériaux qui la composent ne sont pas d'excellente qualité ! C'est grâce au patient travail des commissions de terminologie rattachées au Ministère des finances, travail relayé et amplifié par l'APFA, que nos enseignants ont à leur disposition un vocabulaire précis dans le domaine de nos différents champs disciplinaires, vocabulaire qui permet ensuite de développer les concepts essentiels de nos enseignements. Et d'ailleurs il n'est pas d'épreuves à nos divers examens où il ne faut pas préciser une

définition !

Au-delà de la nécessité de posséder un vocabulaire précis, je crois très sincèrement que, dans cet apprentissage des mots de l'économie et gestion, nos enseignants éprouvent un véritable bonheur pédagogique. En effet, derrière de nombreux mots du français des affaires, il y a des pratiques d'organisation qui peuvent susciter l'intérêt des élèves, qu'on les approuve ou qu'on les réproche, et que les élèves découvrent avec intérêt. Les exemples sont nombreux, de la jeune pousse au publipostage, de la signature d'une affiche à l'éco-blanchiment. Je voudrais m'attarder un peu sur ce dernier terme, éco-blanchiment, qui doit se substituer à l'anglicisme « *green washing* ». Bien évidemment, la référence à des pratiques particulièrement répréhensibles, liées au blanchiment de l'argent de la drogue par exemple, est évidente, permettant en cela de stigmatiser des pratiques tout aussi condamnables d'entreprises qui se parent d'un discours écologique pour faire tout autre chose ! Et nos professeurs font là aussi une éducation à la citoyenneté. Il en est de même des termes « accroche » et « signature » qui se substituent aux termes un peu dévalorisés de « *slogan* » ou de « *base line* » et qui sont pour un publicitaire beaucoup plus précis.

Voilà, j'espère avoir pu vous montrer, en quelques mots trop rapides, les raisons pour lesquelles la discipline que je représente aujourd'hui entretient des liens étroits avec la Francophonie, et le travail de terminologie qui est conduit par l'APFA, que je remercie très chaleureusement. Et je vous souhaite à tous une excellente journée.

Pierre VINARD